

CROTOY CULTURE ET EVENEMENTS



Siège social : Mairie – 12, rue du Général Leclerc – 80550 LE CROTOY

Président : Gilles DUPONT

42 rue de la Bassée – 80550 LE CROTOY

06 64 50 69 88 – gid80@orange.fr

site internet : <http://cceassociation.jimdo.com>

Vice-Président / Secrétaire : Jean-Michel Doliger

13 rue du Port – 80550 Le Crotoy

jean-michel.doliger@orange.fr

Le Crotoy le 22 septembre 2015

Objet : demande de travaux à la hutte pédagogique

Madame le Maire,

La Hutte Pédagogique est un bien communal qui doit être entretenu par les services municipaux en vertu des statuts du bail en cours, après le recours que vous avez fait, il me semble normal que vous respectiez ces conditions. De mon côté mon Association doit développer la location dans un but pédagogique.

Actuellement pour cette année, le seul travail municipal qui a été réalisé est la fauche du pourtour de la mare, travail mainte fois demandé depuis le mois de mai et qui a été réalisé mi-août.

Comme déjà mentionné sur d'autres courriers le problème est l'envahissement de la nappe d'eau par l'élodée du Canada qui tapisse la surface de la mare

Cet envahissement provoque l'eutrophisation du milieu et un manque d'oxygène pour la faune et la flore.

Conséquence pour cette année de la perte de plusieurs carpes de 2 à 3 Kg. et de carpeaux et autres épinoches malgré que j'injectais de l'eau par pompage . Pourquoi cette année ? Parce que les autre années le fauchage dans la mare était réalisée par moi même.

Ce constat pour prendre date du fait que pour réaliser des locations convenables a des chasseurs il faut que la surface d'eau soit dégagée.

Sachant que les autres année il fallait 15 jours et deux personnes pour faucher la mare.

Trois solutions : la première qui est interdite et qui n'est pas dans mon éthique et que certains peuvent faire c'est d'utiliser un défoliant ou un herbicide, la deuxième le travail manuel par les employés communaux, la troisième utilisé un bateau faucardeur et ramasseur.

Des travaux de peinture en extérieur sont à faire, c'est dans mes possibilités si vous me fournissez la peinture.

Je viens de faucher pendant deux jours des roseaux qui envahissent la bordure droite de la mare , pour le printemps il faut prévoir de racler les racines avec la pelleteuse sur 5 mètres environ

Il faut aussi renforcer la clôture qui était suffisante pour les Hensons mais pas pour les bovins. En annexe, pour l'abreuvoir à vache qui sert aux Hensons et maintenant aux bovins situé avant la Hutte pédagogique il faudrait cet hiver tailler les deux saules têtards qui avaient été taillés il y a cinq ans par les frères Tellier (les seuls a avoir les compétences pour tailler des arbres).

Voilà résumé mes demandes , n'hésitez pas à me contacter pour des renseignements complémentaires.

Cordialement